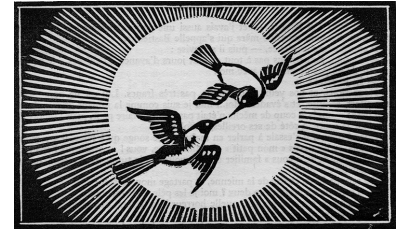


La Gazette



de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine en Pays d'Aigre

N° 1, avril 2003. A.P.A.P.P.A., B.P. 2, 16140 TUSSON.

Éditorial

Militer au sein d'une association, c'est prendre la parole. Telle est la raison d'être de cette *Gazette* qui paraîtra plusieurs fois par an. Elle est ouverte aux suggestions et à la participation de tous nos adhérents. Car pour exister et pour être représentative, une association doit entretenir le dialogue avec ses membres et ses interlocuteurs, voire ses détracteurs. Elle doit aussi se renforcer sans cesse. Notre objectif est de dépasser largement les 200 adhérents, et de nous rapprocher d'autres associations, tout en conservant notre identité.

Dans ce premier numéro, nous présentons sous diverses formes les éléments les plus significatifs résumant notre action, telle qu'elle s'est structurée et telle qu'elle a été perçue depuis octobre 2002. Toutes remarques, à propos de cette *Gazette* et de nos initiatives, seront les bienvenues.



Chronique autour d'une campagne en faveur de la campagne...

Les mouvements de protestation qui se sont produits à l'automne 2002, à propos de projets qui risquent d'accentuer une nouvelle dévalorisation de nos campagnes, méritent, au moment où nous sommes dans le calme de l'œil du cyclone, que nous revenions sur des prises de positions et des déclarations relatives à cette période.

L'enquête publique d'Ebréon a été considérée comme un détonateur. Étonnement général dans la région, puisque le projet d'extension ressemblait à tant d'autres avant lui, qui n'avaient pas soulevé la moindre protestation. Comment se faisait-il qu'une population villageoise paisible, installée depuis des générations, des décennies ou quelques années seulement dans notre région se révolte soudain ? Quelle mouche piquait ces gens pour qu'ils se rassemblent et protestent contre le droit souverain d'utiliser l'espace rural et de le remodeler selon les économies de marchés ? Comme pris de

court devant cette mobilisation surprise, les auteurs et partisans du projet ont organisé à leur tour une mobilisation pour faire taire ces « néo-ruraux » qui avaient la prétention de faire entendre leur opinion.

Sur place d'abord, on a relayé les niaiseries de ceux qui répètent qu'il est normal qu'à la campagne on sente le cochon (Cochon qui s'en dédit !) ; puis, par voix de presse, on a relayé les opinions de responsables syndicaux ou d'élus locaux. Ces dernières ne manquent pas de piquant et méritent d'être relevées.

La Vie charentaise du 6 décembre 2002 : le président des éleveurs porcins, Marc Feugnet, n'hésite pas à déclarer, en désignant ces habitants des campagnes « non agriculteurs » qui ne supportent pas les odeurs des porcheries industrielles et des épandages : « *Il va falloir leur réapprendre le goût. Le goût et l'odorat vont être à enseigner dans quelque temps* ». Si nous osions, nous pourrions conseiller à M. Feugnet de solliciter une chaire dans cette nouvelle discipline.

La Charente libre du 18 février 2003 : Franck Bonnet, conseiller général du canton d'Aigre, souligne que « *les nouveaux sont contents de venir, mais ils viennent avec des idées préconçues et idylliques... Ils sont heureux de trouver une épicerie, des services. Il faut de la vie sur nos territoires et pour qu'il y ait de la vie, le point fort de notre économie, c'est l'agriculture. Le tourisme est une valeur ajoutée.* »

Voilà une déclaration qui, venant d'un élu, a fait plaisir, n'en doutons pas, aux offices de tourisme de la région et à tous les propriétaires de gîtes, d'hôtels, de restaurants, de campings... On peut se demander si c'est bien la filière porcine avec ses élégants hangars, ou les champs de maïs à perte de vue qui attirent les touristes, plutôt que la valeur de notre patrimoine, la préservation de notre environnement et la convivialité de nos marchés locaux avec la qualité des petits producteurs qui les approvisionnent.

Revenons sur la surprenante révolte, aujourd'hui structurée en Association, et sur ses raisons d'être : la population qui a « osé » protester a pris conscience, et l'a enfin exprimé clairement, que la campagne n'est pas une réserve spécifique, une zone de non-droit, mais un lieu de vie exceptionnel que l'on doit préserver de toutes les atteintes que lui fait subir le seul profit de l'économie productiviste. Les échos venus de Bretagne en ce qui concerne les activités porcines, les enquêtes sur les périls que notre eau potable encourt (cf. *La Charente libre* du 21 mars 2003) sont parmi les motivations fondamentales de notre action. De quel ridicule prétend-on nous couvrir en nous prêtant des réflexions comme celle-ci, relevée dans *La Charente libre* du 18 février 2003 : « *On a l'impression*

aujourd'hui que la campagne doit devenir une cité dor-toir avec les petits oiseaux qui chantent mais surtout pas le coq. Les personnes issues de ce nouvel exode rural, oublient que pour avoir du lait, il faut des vaches » ?

Eh non ! nous n'avons rien oublié de tout cela ; nous affirmons, tout au contraire, que nous regrettons de ne plus voir de troupeaux paître dans les prairies du canton d'Aigre. Et dans quelles prairies d'ailleurs, puisqu'il n'en reste plus aucune ? C'est au contraire la politique de l'industrie agricole qui a « oublié » les vaches, en même temps qu'elle « oublie » les limites de ce que la nature peut supporter, en prônant l'exploitation sans frein des ressources naturelles, au mépris des conséquences.

L'action de notre association, qui a su se mettre à l'écoute des agriculteurs respectueux de notre environnement, commence à se faire entendre. Mais elle n'en est qu'à son début. Nous devons rester vigilants. On sait que la question de l'eau se pose de plus en plus fortement. Osera-t-on, à ce moment vital pour nous tous, agriculteurs ou pas, affirmer que l'eau n'est qu'un simple « outil de travail » au service de « projets dynamiques » ? Osera-t-on nier le scandale d'investissements subventionnés à 80% par l'argent public ? Et osera-t-on, enfin, comparer la « nécessité » des bassines avec celle, réelle, de l'assainissement



dans les villages ?

Petites nouvelles

– Stupéfiant !!! Dans *La Charente libre* du 19 novembre 2002, la Chambre d'agriculture se déclare favorable au dossier de la porcherie d'Ébréon.

– Dans le même quotidien, on découvre avec intérêt un rapprochement audacieux entre des vaches qui menacent la campagne en Limousin, des cochons qui modifient le système olfactif des Tussonnais, et des coqs qui empêchent tout le monde de dormir (18 février 2003).

– Tourisme. *Le Petit Bleu* des Côtes d'Armor nous apprend que, « dans le cadre d'une visite des élevages en production de porc sur paille, une délégation du Conseil Général de la Vienne a fait étape » dans une exploitation bretonne à Saint-Carné. Nous en attendons les résultats.

– Sous le titre « Un commando s'attaque à une porcherie » [près de Poitiers], un impétueux journaliste, dans *La Charente libre* du 21 avril 2003, a l'air de supposer que de regrettables événements du même genre risquent de se produire dans notre région, et précisément à Ébréon. L'auteur de l'article, anonyme, ne dit pas d'où il tient ses sources.

– D'après *Le Canard enchaîné* du 23 avril 2003, la préfète des Côtes d'Armor (auparavant préfète de Charente) a autorisé, malgré l'avis défavorable de la Ddass, l'extension d'une porcherie industrielle « dans une zone d'excédent structurel », « située en bordure d'une retenue d'eau qui alimente la moitié du département ». L'hebdomadaire ajoute : « détail troublant : le propriétaire de la porcherie n'est autre que le vice-président

de la Cooperl, l'une des plus grosses coopératives d'éleveurs ». Affaire à suivre.

Historique de l'A.P.A.P.P.A.

Septembre 2002. Avis d'enquête publique concernant l'extension de la porcherie d'Ébréon.

Octobre 2002. Création d'un collectif à Tusson : Collectif pour la Défense de la Qualité de vie en Pays d'Aigre.

Novembre 2002. 7 novembre : Réunion publique à la salle des fêtes de Tusson, une centaine de présents.

Distributions de tracts. Signature d'une pétition (826 signatures). Appel aux habitants pour qu'ils adressent leurs remarques au commissaire enquêteur (mairie d'Ébréon).

8 novembre : Rencontre du Collectif avec Mme Bonnefoy, conseillère régionale à la mairie de Bessé.

Élaboration des statuts, démarches administratives, rencontres diverses pour annoncer la transformation du Collectif en association.

Décembre 2002. Confection du rapport d'analyse du dossier d'enquête publique d'Ébréon.

6 décembre : Après diverses démarches téléphoniques, expédition à Monsieur le Préfet, à Messieurs les Directeurs des services centraux de l'administration et à tous les représentants politiques élus de notre rapport d'analyse.

10 décembre : Création de l'association à Tusson.

12 décembre : Mairie de Tusson, réunion de L'APAPPA avec M. Lambert, député, Mme Bonnefoy, conseillère régionale et M. Bonnet, conseiller général.

16 décembre : Le dossier de constitution de l'association est remis en préfecture.

Janvier 2003. 25 janvier : Réunion publique de l'APAPPA salle des fêtes de Tusson avec la participation de l'association VIE, Charente Nature et d'un éleveur sur Paille. Présence dans la salle de nombreux éleveurs industriels, de représentants de CAP16 et de la Chambre d'agriculture, ainsi que de deux huissiers !

Février 2003. 1 février : Parution de l'association au Journal Officiel.

19 février : Lettre au Préfet indiquant nos premières réflexions relative aux bassines.

21 février : Rencontre, à sa demande, avec le directeur de l'ASA, M. Barneron, représentant le groupement des irrigants.

28 février : Présence de l'APAPPA à la réunion publique organisée à la mairie d'Aigre concernant la retenue collinaire.

Mars 2003. Confection du mémorandum en réponse au Commissaire enquêteur sur l'extension de la porcherie d'Ébréon (dossier prêt pour le Tribunal administratif si besoin).

18 mars : Rencontre avec M. Roman, Directeur du CAUE Charente.

20 mars : À la demande du Préfet, Messieurs les Directeurs des services vétérinaires et de l'agriculture et de la forêt invitent l'APAPPA à participer à une réunion à la DSV.

Avril 2003. 5 avril : Rencontre avec M. Henri de Richemont, sénateur.

Composition du bureau :

Président : Jean-Paul Louis

Président délégué : Jean-Pierre Lafitte

Vice-présidente : Mireille Léger

Secrétaire générale : Pierrette Gay

Secrétaire adjoint : Philippe Josse

Trésorière : Maryse Fazio

Trésorier adjoint : Michel Prévautel

Administrateurs : Roger Poux, Léopold Lairaud, Jacques Audouin, Alain Couturier, Camille Dubois, Jean-Marie Vautard.

Contact : Tél. 05 45 31 71 56. Fax 05 45 30 37 75.

Responsable de la publication : JP Louis.

Imprimerie spéciale de l'A.P.A.P.P.A. Dépôt légal : 2^e trimestre 2003.
Reproduction et vente interdites.